



Agriculture

Maintien de la date d'implantation des Cultures Pièges à Nitrates

Poitiers, le 25 septembre 2019

La lutte contre les pollutions par les nitrates d'origine agricole passe par plusieurs actions, parmi lesquelles l'implantation de cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) pour limiter le lessivage des sols en période pluvieuse.

Dans la Vienne, ces cultures doivent être implantées au plus tard le 30 septembre et dans les Zones d'Action Renforcées (ZAR), le 15 septembre.

Du fait des conditions de sécheresse observées, la Préfète a consulté le Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques pour envisager la possibilité d'un report de ces dates en dehors des ZAR.

Néanmoins, les pluies observées sur le département depuis le 21 septembre dernier ont été supérieures à 20 millimètres : **il n'est donc pas dérogé aux dates d'implantation des CIPAN.**

Pour plus d'informations :

http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/mesure_7.pdf

Contact presse

Valérie COURRECH– Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84